

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

selon 93/112/CEE & ISO 11014-1

Réf. Fichier LOAT : FSfb

Edition du 12/03/10

Révision n°01

1. Identification du produit (substance / préparation) et de la Société responsable de la mise sur le marché.

## Identification de la préparation

Nom du produit (préparation) / Désignation commerciale : **FLUIBLANC®**

## Identifiant du fabricant / fournisseur

Producteur : LOAT® SAS - BP 36 - 78630 ORGEVAL

## Service chargé des renseignements

Service Qualité Tel : 01 39 75 90 88 - Fax : 01 39 75 92 34

## Département de sécurité (système qualité, matériovigilance) :

Mr DUSCH A. (Responsable matériovigilance)

Mr DUSCH F. (Responsable qualité contrôle)

Appel d'urgence (24h/24h) : [infoclient@wanadoo.fr](mailto:infoclient@wanadoo.fr)

Messagerie électronique : [loatorgeval@wanadoo.fr](mailto:loatorgeval@wanadoo.fr)

2. Composition et information sur les composants

## Caractéristiques chimiques (préparation) :

- |                        |           |
|------------------------|-----------|
| a) Nom de la matière : | Or        |
| Formule chimique :     | Au        |
| N°CAS :                | 7440-57-5 |
| N°EINECS :             | 2311659   |
| Contenu (en%) :        | 1.50      |
| Phrase R :             | Néant     |
| b) Nom de la matière : | Palladium |
| Formule chimique :     | Pd        |
| N°CAS :                | 7440-05-3 |
| N°EINECS :             | 2311156   |
| Contenu (en%) :        | 27.50     |
| Phrase R :             | Néant     |
| c) Nom de la matière : | Argent    |
| Formule chimique :     | Ag        |
| N°CAS :                | 7440-22-4 |
| N°EINECS :             | 2311313   |
| Contenu (en%) :        | 58.00     |
| Phrase R :             | Néant     |
| d) Nom de la matière : | Cuivre    |
| Formule chimique :     | Cu        |
| N°CAS :                | 7440-50-8 |
| N°EINECS :             | 2311596   |
| Contenu (en%) :        | 11.50     |
| Phrase R :             | Néant     |
| e) Nom de la matière : | Zinc      |

Formule chimique :	Zn
N°CAS :	7440-66-6
N°EINECS :	2311753
Contenu (en%) :	1.20
Phrase R :	Néant
f) Nom de la matière :	
	Indium
Formule chimique :	In
N°CAS :	7440-74-6
N°EINECS :	2311800
Contenu (en%) :	0.30
Phrase R :	Néant

Composants contribuant aux dangers : **Aucun** (selon fiches toxicologiques de l'INRS).

### 3. Identification des dangers

Principaux dangers physiques et chimiques : *Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion. Ne présente pas de danger dans les conditions normales d'emploi.*

Risques spécifiques : *Ce produit n'est pas classé comme préparation dangereuse.*

Identifications particulières sur les danger pour l'homme et l'environnement : *Eviter de respirer les vapeurs lors de la fusion ou du brasage.*

### 4. Premiers secours

**En règle générale, il n'y a pas de nécessité d'examen médical immédiat.**

- Après inhalation
  - ☞ Poussières et vapeurs métalliques : Veillez à avoir de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau
  - ☞ Poussières et vapeurs métalliques : Pas de danger en cas de contact avec la peau. Avant les pauses et à la fin du travail, se laver les mains et le visage à l'eau et au savon.
- Après contact avec les yeux
  - ☞ Poussières et vapeur métalliques : laver les yeux à grande eau, paupières ouvertes. Contacter un ophtalmologiste en cas d'irritation persistante.
- Après ingestion :
  - ☞ Aucune précaution particulière.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction conformes sont appropriés. Le produit lui même est ininflammable.
- Agents d'extinction inappropriés : Tous les équipements d'extinctions sont appropriés.
- Dangers particuliers dus au produit ou aux gaz dégagés : Aucun danger particulier, le produit est ininflammable, et ne dégage aucun gaz et / ou fumée lors d'échauffements dus à un incendie.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- Mesures préventives pour le personnel : aucune.

- Méthode de nettoyage : recueillir mécaniquement.
- Pas de risque pour l'environnement (non polluant).

## 7. Manipulation et stockage

- Manipulation :  
Pas de précautions particulières lors d'une utilisation conforme.
- Stockage :  
Aucune exigence spécifique concernant le stockage.

## 8. Procédure de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle.

- Indications pour l'agencement des installations techniques :
  - ⚠ Sur le(s) poste(s) de fusion et / ou de brasage : Système d'aspiration approprié. Pas d'équipement de protection particulier nécessaire.
- Composants présentant une valeur seuil à surveiller par poste de travail :

(a)	Nom de la matière :	<i>Argent</i>
	Formule chimique :	<i>Ag</i>
	N°CAS :	<i>7440-22-4</i>
	Valeur limite en mg / m <sup>3</sup> d'air	<i>(cf. ACGIH &amp; OSHA)</i>
	PEL*	<i>0,01 mg/m<sup>3</sup> d'air</i>
(b)	Nom de la matière :	<i>Indium</i>
	Formule chimique :	<i>In</i>
	N°CAS :	<i>7440-74-6</i>
	Valeur limite en mg / m <sup>3</sup> d'air	<i>(cf. ACGIH &amp; OSHA)</i>
	PEL*	<i>0,10 mg/m<sup>3</sup> d'air</i>
(c)	Nom de la matière :	<i>Zinc</i>
	Formule chimique :	<i>Zn</i>
	N°CAS :	<i>7440-66-6</i>
	Valeur limite en mg / m <sup>3</sup> d'air	<i>(cf. ACGIH &amp; OSHA)</i>
	PEL* & VME**	<i>5,00 mg/m<sup>3</sup> d'air (oxyde de zinc fumée)</i>
	PEL* & VME**	<i>10,00 mg/m<sup>3</sup> d'air (oxyde de zinc poussières)</i>
(d)	Nom de la matière :	<i>Etain</i>
	Formule chimique :	<i>Sn</i>
	N°CAS :	<i>7440-31-5</i>
	Valeur limite en mg / m <sup>3</sup> d'air	<i>(cf. ACGIH &amp; OSHA)</i>
	PEL*	<i>2,00 mg/m<sup>3</sup> d'air</i>
(e)	Nom de la matière :	<i>Platine</i>
	Formule chimique :	<i>Pt</i>
	N°CAS :	<i>7440-06-4</i>
	Valeur limite en mg / m <sup>3</sup> d'air	<i>(cf. ACGIH &amp; OSHA)</i>
	PEL*	<i>1,00 mg/m<sup>3</sup> d'air</i>

- Equipement de protection individuel :
  - ⚠ Mesure général de protection et d'hygiène.
- Protection respiratoire :
  - ⚠ En cas d'absence de système d'aspiration, utilisation d'un masque de protection respiratoire approprié.

- Protection des yeux :
  - ☞ Des lunettes de protection sont recommandées.
- Indications complémentaires :
  - ☞ Lors de la fusion et / ou du brasage : Utilisation de lunettes de protection appropriées.
  - ☞ Ne pas respirer les poussières et vapeurs.

\* PEL « Permissible Exposure Limits » valeurs définies par l'**American Conference of Governmental Industrial Hygienist** et l'**Occupational Safety and Health Administration (USA)**.

\*\* VME « Valeur Moyenne d'Exposition » valeurs définies par l'**Institut National de Recherche et de Sécurité**.(cf. FT75 édition 1992)

## 9. Propriété physiques et chimiques

Format : *solide*  
 Couleur : *blanc*  
 Odeur : *inodore*

Modification d'état : *fusion*  
 Intervalles de fusion : *940 °C – 1045 °C*  
 Point d'ébullition : *néant*  
 Température d'inflammation : *non inflammable*  
 Auto inflammabilité : *non inflammable*  
 Danger d'explosion : *aucun*  
 Densité : *10,80 gr/cm<sup>3</sup> (à 20 °C)*.  
 Solubilité et miscibilité dans l'eau : *non miscible*  
 Teneur en substances solides : *100 %*

## 10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter :
  - ☞ Pas de limitation
- Réaction dangereuse :
  - ☞ Pas de limitation
- Produits de décomposition dangereux :
  - ☞ Pas de limitation.

## 11. Information toxicologique

- Toxicité aiguë à chronique :
  - ☞ Aucun effet nocif n'a été constaté à ce jour, lors de la manipulation de ce produit.
  - ☞ Pas de réaction dangereuse connue.
- Résultat d'observation sur l'homme :
  - ☞ Aucun effet nocif n'a été constaté à ce jour, lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit
  - ☞ Pas de toxicité connue à court, moyen ou long terme.
  - ☞ Pas de toxicité chronique connue.
  - ☞ Pas d'effets spécifiques connus.

## 12. Informations écologiques.

Indications générales :  
 Produits sous forme solide non soluble et non miscible dans l'eau pas de risque de pollution des eaux, de l'air, ni de l'environnement.

Poussières et formes de l'alliage solubles dans l'eau : éviter la pénétration dans le sol les cours d'eau et les égouts.

Catégorie de pollution des eaux 0 (classification propre) : non polluant

### **13. Informations relatives à l'élimination des déchets.**

Recommandations : aucune recommandation particulière relative à l'élimination des déchets.

Emballages non nettoyés : aucune précaution particulière.

Recommandation : Peut être réutilisé après retraitement.

### **14. Information relative au transport.**

Marchandises non dangereuse au sens des règlements sur le transport

RTMD/ADR/RID/RPM/IMDG-code/OMCI/IATA-DGR/DoT49CFR/ADNR/OACI-IT.

Pas de précaution particulière spécifique au transport.

### **15. Informations réglementaires**

Aucune information réglementaire selon la directive CEE.

### **16. Autres informations**

Ce produit (classe 2A) est contrôlé suivant les directives de la communauté européenne 93/42 CEE, la norme NF EN ISO 9002 & NF EN 46002 (autorisation NF870/04). Ce produit est certifié conforme au cahier des charges de la marque NF Dentaire (NF EN ISO 22674) et au décret de matériovigilance.

Pour la mise en œuvre du produit se référer à sa fiche technique.

Source des principales données utilisées pour cette fiche :

Directive 93/112/CE – NF ISO 11014-1 – Guide d'élaboration FDS (AFNOR, RHÔNE-POULENC CHIMIE) – Code du Travail (art. 231-53) – Arrêté du 5 janvier 1993 (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) – DRT 94/14 du 22 novembre 1994 – Fiches toxicologiques de l'INRS – NATIONAL INSTITUTE for OCCUPATIONAL SAFETY and HEALTH (USA).

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne le remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux ou non.

Cette énumération ne doit pas être considéré comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Ces indications ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, ou description qualitative et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les lignes signalées par ✕ ont été modifiées par rapport à la version précédente.

Contact : LOAT s.a.s – BP 36 – 78630 ORGEVAL - Téléphone : 01 39 75 90 88 – Fax : 01 39 75 92 34 – Mail : loatorgeval@wanadoo.fr

**Fabriqué en France par LOAT**

**Réf. Fichier : fsfs**

**Edition du 12/03/10**

**Révision n°01**

Fin du document.